

**ASSOCIATION SAINTE CATHERINE
LA PROVIDENCE**
*Association régie par la loi du 1er juillet 1901
130 Chemin de La Providence
83100 TOLON*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2010

LRC/NI
n° 12820

ASSOCIATION SAINTE CATHERINE
LA PROVIDENCE
130 Chemin de La Providence
83100 TOLON

Marseille, le 26 avril 2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2010**

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 octobre 2005, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association SAINTE CATHERINE LA PROVIDENCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 15 avril 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	€	5 013 279,64
- Produits d'exploitation	€	3 919 716,01
- Résultat net comptable	€	- 159 111,82

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, et au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
L'association SAINTE CATHERINE LA PROVIDENCE relève des dispositions applicables au secteur médico social. Ses ressources sont constituées :

- d'une dotation globale fixée par un arrêté de l'Agence Régionale de Santé,
- et de l'encaissement de prix de journées dont le montant unitaire est fixé par un arrêté du Conseil Général du Var.

L'ensemble de ces produits permet d'assurer la continuité d'exploitation de l'association.

Nous avons examiné les procédures d'engagement et le versement desdits financements. Nous nous sommes donc assurés de l'utilisation de ces fonds conformément aux budgets autorisés par les autorités de tarification.

Par ailleurs, la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et la présentation des comptes de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous nous sommes ainsi assurés de la bonne application des dispositions relatives au plan comptable associatif, à la présentation qui a été faite en annexe ainsi qu'aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, relatives à la gestion budgétaire, comptable et financière des établissements médico-sociaux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de votre Conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 26 avril 2011

Le Commissaire aux Comptes
SYREC SA

Le Président Directeur Général

Luc-René CHAMOULEAU
Commissaire aux Comptes

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 31/12/09
-------------------	----------------	------------------------	----------------	-------------

Immobilisations incorporelles	37 183,00 E	32 000,68 E	5 182,32 E	7 308,77 E
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits simil	37 183,00 E	32 000,68 E	5 182,32 E	7 308,77 E
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	7 533 815,65 E	3 676 958,98 E	3 856 856,67 E	3 875 692,94 E
Terrains	15 905,39 E	14 281,94 E	1 623,45 E	3 900,09 E
Constructions	6 296 873,36 E	2 814 450,24 E	3 482 423,12 E	3 526 350,47 E
Installations techn., mat., outil	338 944,69 E	267 606,33 E	71 338,36 E	72 223,45 E
Autres immob. corporelles	810 877,43 E	580 620,47 E	230 256,96 E	273 218,93 E
Immobilisations en cours	71 214,78 E		71 214,78 E	
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	56 888,98 E		56 888,98 E	49 582,92 E
Participations selon mise en équ.				
Autres participations	15,00 E		15,00 E	15,00 E
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts	56 873,98 E		56 873,98 E	49 567,92 E
Autres immob. financières				
TOTAL II	7 627 887,63 E	3 708 959,66 E	3 918 927,97 E	3 932 584,63 E
Stocks et en-cours	26 172,80 E		26 172,80 E	25 121,83 E
Matières premières & approvision	26 172,80 E		26 172,80 E	25 121,83 E
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.	300,00 E		300,00 E	20 279,29 E
Avances & acomptes versés/com.	300,00 E		300,00 E	20 279,29 E
Créances	232 656,15 E		232 656,15 E	191 279,74 E
Clients et comptes rattachés	207 261,18 E		207 261,18 E	184 283,47 E
Autres créances	25 394,97 E		25 394,97 E	6 996,27 E
Disponibilité	820 711,73 E		820 711,73 E	774 039,82 E
Valeurs mobilières de placement	209 999,79 E		209 999,79 E	207 998,94 E
Disponibilités	610 711,94 E		610 711,94 E	566 040,88 E
Charges constatées d'avance	14 510,99 E		14 510,99 E	10 732,33 E
Charges constatées d'avance	14 510,99 E		14 510,99 E	10 732,33 E
TOTAL III	1 094 351,67 E		1 094 351,67 E	1 021 453,01 E
TOTAL GENERAL (I à VI)	8 722 239,30 E	3 708 959,66 E	5 013 279,64 E	4 954 037,64 E

Détail des postes	Valeurs nettes	Au 311209
-------------------	----------------	-----------

Fonds Associatifs s/s droit reprise	465 731,75 E	465 731,75 E
Fonds Associatifs av/ droit reprise	1 929 518,46 E	1 929 518,46 E
Reserves	115 417,13 E	179 624,44 E
Reserve legale		
Res. statutaires ou contractuelles		
Reserves réglementées	20 408,49 E	20 408,49 E
Autres réserves	159 215,95 E	159 215,95 E
Report à nouveau	-487 531,41 E	-487 531,41 E
Report à nouveau	-362 105,39 E	-362 105,39 E
Résultat de l'exercice	-125 426,02 E	-125 426,02 E
Résultat de l'exercice	-159 111,82 E	-159 111,82 E
Subventions d'investissement	60 385,60 E	60 385,60 E
Subventions d'investissement	69 883,05 E	69 883,05 E
Provisions réglementées	376 810,45 E	376 810,45 E
Provisions réglementées	502 413,68 E	502 413,68 E
TOTAL (I)	2 510 150,35 E	2 510 150,35 E
Provisions pour risques et charges	33 099,00 E	33 099,00 E
Provisions pour risques et charges	36 770,00 E	36 770,00 E
Fonds dédiés	97 448,14 E	14 595,02 E
Fonds dédiés	97 448,14 E	14 595,02 E
TOTAL (II)	130 547,14 E	51 365,02 E
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	502 911,67 E	624 524,84 E
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	502 911,67 E	624 524,84 E
Emprunts et dettes financ. divers	1 159 321,22 E	999 477,12 E
Emprunts et dettes financ. divers	1 159 321,22 E	999 477,12 E
Avanc. & acptes regus/com en cours	12 495,38 E	12 495,38 E
Av. & ac. regus s/com. en cours	12 495,38 E	12 495,38 E
Dettes fournis. & cptes rattachés	123 783,26 E	100 062,48 E
Dettes fournis. & cptes rattachés	123 783,26 E	100 062,48 E
Dettes fiscales et sociales	480 614,79 E	595 365,54 E
Dettes fiscales et sociales	480 614,79 E	595 365,54 E
Dettes sur immo. & cptes rattachés	3 975,50 E	73 659,76 E
Dettes sur immo. & cptes rattachés	3 975,50 E	73 659,76 E
Autres dettes	69 818,15 E	58 674,53 E
Autres dettes	69 818,15 E	58 674,53 E
Produits constatés d'avance	741,10 E	741,10 E
Produits constatés d'avance	741,10 E	741,10 E
TOTAL (III)	2 353 661,07 E	2 451 764,27 E
Ecart de conversion passif	4 954 037,64 E	5 013 279,64 E
Ecart de conversion passif	4 954 037,64 E	5 013 279,64 E
TOTAL GENERAL (I à V)		

Détail des postes	Au 311210	Au 311209
-------------------	-----------	-----------

CHARGES D'EXPLOITATION				
Coût d'achat des marchandises				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
Consommation exercice /tiers	879 032,17 E			
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements	291 350,97 E			
Variation de stocks Mat/approv.	-1 050,97 E			
Autres achats et charges externes	588 732,17 E			
Impôts, taxes et vers. assimilés	259 237,17 E			
Impôts, taxes et vers/ assimilés	250 896,32 E			
Charges du personnel	2 467 394,42 E			
Salaires et traitements	1 725 015,11 E			
Charges sociales	742 379,31 E			
Dotations aux amortis. & provisions	337 149,66 E			
Amort. sur immobilisations	333 478,66 E			
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges	3 671,00 E			
Autres charges	5 652,22 E			
Autres charges	5 405,58 E			
TOTAL I	3 948 465,64 E			
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes-parts résultats/op comm.				
CHARGES FINANCIERES (III)				
Dot. aux amort. & aux provisions	18 895,80 E			
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Sur opérations de gestion	1 263,04 E			
Sur opérations en capital	3 363,77 E			
Dotations aux amort. & provis.	125 603,23 E			
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
Partic. salariés Expansion	137,00 E			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Impôts sur les bénéfices	137,00 E			
Impôts sur les bénéfices	1 259,00 E			
Impôts sur les bénéfices	1 259,00 E			
TOTAL GENERAL (CHARGES)	4 097 728,48 E			
Solde créditeur				
Bénéfice				
TOTAL GENERAL (CHARGES)				3 886 814,37 E

Détail des postes	Au 311210	Au 311209
-------------------	-----------	-----------

PRODUITS D'EXPLOITATION				
Montant net Chiffre d'affaires (A)	53 290,07 E	53 290,07 E	57 540,07 E	57 540,07 E
Ventes de marchandises				
Production vendue (B&S)				
Autres produits d'exploitation (B)	3 866 425,94 E	3 866 425,94 E	3 688 099,45 E	3 688 099,45 E
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 825 117,41 E	3 825 117,41 E	3 659 708,20 E	3 659 708,20 E
Reprise/prov. & transferts charge	1 263,04 E	40 045,49 E	28 391,25 E	28 391,25 E
Autres produits				
TOTAL (A+B)	3 919 716,01 E	3 919 716,01 E	3 745 639,52 E	3 745 639,52 E
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
Quotes parts résultat/op. comm.				
PRODUITS FINANCIERS (III)	3 500,77 E	3 500,77 E	5 533,62 E	5 533,62 E
De participations				
D'autres valeurs mobil. & créances	871,23 E	871,23 E	1 338,94 E	1 338,94 E
Autres intérêts et produits assim.				
Reprise/provs. & transf. charges				
Différ. positives de change				
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.	2 629,54 E	2 629,54 E	4 194,68 E	4 194,68 E
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)	15 399,88 E	15 399,88 E	10 215,21 E	10 215,21 E
Sur opérations de gestion	12,50 E	12,50 E	1 707,26 E	1 707,26 E
Sur opér. de capital, cess. actifs				
Sur opér. de capital, subv. d'inv.	12 387,38 E	12 387,38 E	3 306,45 E	3 306,45 E
Autres opér. de capital				
Reprises/prov. & transf. de charges	3 000,00 E	3 000,00 E	5 201,50 E	5 201,50 E
Soide débiteur	159 111,82 E	159 111,82 E	125 426,02 E	125 426,02 E
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)	4 097 728,48 E	4 097 728,48 E	3 886 814,37 E	3 886 814,37 E

Association Sainte Catherine Labouré

Annexe au

Comptes Annuels Etablissement et Consolidé

au 31 décembre 2010

Sommaire

1	Environnement et Evolution du contexte juridique	page	21
2	Principe, règles et Méthodes comptables	page	22
3	Affectation des résultats de l'exercice antérieur	page	23
4	Informations relatives au bilan	page	24
4-0	Synthese Bilan Association Siège	page	24
4-1	Bilan Actif (Etablissement)	page	26
4-1-1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	page	26
4-1-2	Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation	page	26
4-1-3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	page	26
4-1-4	Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation	page	27
4-1-4a	Immobilisations par composants – Amortissements dérogatoires	page	27
4-1-4b	Immobilisations par composants – Projection 5 ans	page	28
4-1-5	Immobilisations financières	page	29
4-1-6	Actif Circulant - Stock	page	29
4-1-7	Actif Circulant – Classement par échéance	page	29
4-1-8	Produits à recevoir	page	29
4-1-9	Charges constatées d'avance	page	29
4-2	Bilan Passif (Etablissement)	page	30
4-2-1	Subventions d'investissements, composition, méthode d'amortissement	page	30
4-2-2	Réserves	page	31
4-2-3	Provisions réglées	page	31
4-2-4	Provisions pour risques et charges	page	31
4-2-5	Dettes : Emprunts financiers	page	32
4-2-8	Etat des dépôts des hébergés	page	33
4-2-9	Etat des créances et dettes auprès des organismes publics	page	33
4-2-10	Produits constatés d'avance	page	35
5	Engagements	page	35
5-1	Convention Tripartite	page	35
5-2	Engagements pris en matière de retraite	page	36
5-3	Droit individuel à la formation	page	36
5-4	Contrats de crédit bail et locations longue durée	page	37
5-5	Engagement bancaire	Page	37
5-6	Procédures / Litiges en cours	page	37
6	Bilan social	page	38
7	Plan senior	page	39

1 – Environnement et Evolution du contexte juridique

L'Association Sainte Catherine Labouré / La Providence a pour objet l'exploitation d'un Etablissement hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) médicalisé comprenant une section Alzheimer ou maladies apparentées. Cet établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Sa capacité d'accueil est de 97 lits dont 32 en section Alzheimer.

Son fonctionnement est réglementé par les principaux textes légaux suivants :

- la Loi 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- la Loi 83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- la Loi 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83-8 du 7 janvier 1983, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, notamment l'article 45-1,
- la Loi 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé,
- le décret 61-9 du 3 janvier 1961, relative à la comptabilité, au budget et au prix de journée de certains établissements publics et privés.

La Loi 86-17 du 6 janvier 1986 ainsi que le Décret 61-9 du 3 janvier 1961 ont laissé place au Décret 2003-1010 du 22 octobre 2003, relative à la gestion budgétaire, comptable et financière ainsi qu'aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Ce décret présente les dispositions générales relatives à la comptabilité suivantes :

- Champ d'application et définition
- Principes comptables et budgétaires généraux
- Présentation budgétaire
- Fixation du tarif
- Exécution du budget
- Contrôle et évaluation
- Conteneurs

L'article 5 du décret précise ainsi :

« La comptabilité des établissements et services sociaux et médico-sociaux a pour objet la description et le contrôle des opérations ainsi que l'information des autorités chargées de la gestion ou du contrôle de ces établissements et services.

Elle est organisée en vue de permettre :

- La connaissance et le contrôle des opérations budgétaires et des opérations de trésorerie,

- L'appréciation de la situation du patrimoine,

- La connaissance des opérations faites avec les tiers,

- la détermination du résultat,

- Le calcul des coûts des services rendus, afin d'assurer l'utilisation des tableaux de bord mentionnés à l'article 27 et la réalisation des études mentionnées à l'article 60,

- L'intégration des opérations dans la comptabilité économique nationale et dans les comptes et statistiques élaborés pour les besoins de l'Etat ».

2 – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable et conformément aux textes réglementaires ci-dessous :

- Le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.313-8 et L.313-3 à L.314-7,

- Le décret n°99-316 du 26 avril 1999 relative aux modalités de tarification et de financement des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), le décret n°2001-388 du 04 mai 2001 modifiant le décret n°99-316 du 26 avril 1999,

- Le décret n°2001-1085 du 20 novembre 2001 relatif à la prise en charge de la perte d'autonomie des Personnes Agées et à l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie,

- Le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L.6111-2 du code de la santé publique,

- L'arrêté du 22 octobre 2003 fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 du

- code de l'action sociale et des familles, et des établissements mentionnés au 2° de l'article L.6111-2 du code de la santé publique,

- L'arrêté départemental ou conjoint en date du 25 novembre 1976 autorisant la création de l'établissement dénommé « Sainte Catherine Labouré » sis à Toulon et la gestion à l'Association Sainte Catherine Labouré – la Providence et l'arrêté départemental d'extension du 7 mars 1996 portant la capacité à 97 lits,
- La convention tripartite, définie à l'article L-313-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles et signée en date du 10 octobre 2003 entre Messieurs le Préfet du Var, le Président du Conseil Général du Var et la Directrice agissant pour le compte de l'Etablissement Hébergeant Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « Sainte Catherine Labouré » à Toulon,
- L'arrêté préfectoral ETAB/NT/05-3391 en date du 8 décembre 2005,
- La Loi n°2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la Sécurité Sociale pour 2007 et notamment l'article n°99
- L'avis n°2007-05 du 04 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux, médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n°99-03 du CRC.
- La notification du 27 septembre 2010 d'un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé pour l'installation d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés répondant à la circulaire DGAS/DSS/DHOS/2009/195 du 06 juillet 2009 et la circulaire DGAS/2C/DHOS/DSS/2010/06 du 07 janvier 2010.
- La notification du 27 septembre 2010 d'un avis favorable de l'Agence Régionale de Santé pour l'installation d'une Unité d'Hébergement Renforcée répondant à la circulaire DGAS/DSS/DHOS/2009/195 du 06 juillet 2009 et la circulaire DGAS/2C/DHOS/DSS/2010/06 du 07 janvier 2010
- La décision du 08 décembre 2010 fixant pour l'exercice 2010 la dotation globale de financement des soins applicables à l'établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes Sainte Catherine Labouré,
- L'arrêté départemental, acte n°AR 2009-2098 du 31 décembre 2009, fixant les tarifs applicables à la Maison de retraite associative Sainte Catherine Labouré à Toulon.
- L'arrêté départemental, acte n°AR 2010-383 du 15 mars 2010, fixant la dotation globale de financement pour la dépendance et les tarifs applicables à la Maison de retraite associative Sainte Catherine Labouré à Toulon.

3 – Affectation des Résultats de l'exercice antérieur

3-1 Etablissement :

En sa séance du 05 mai 2010, l'assemblée générale a approuvé les comptes annuels 2009 avec un déficit de (-125 460,27 €). Ce résultat sera affecté en report à nouveau à incorporer dans la proposition budgétaire N+2 en dissociant la part non opposable au financeur.

Résultats opposables aux financeurs	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
2008 reportable en 2010	-14102,18	+2453,11	-11381,03	-23030,10
2009 reportable en 2011	+397,22	+436,05	-2270,76	-1437,49

3-2 Siège :

En sa séance du 05 mai 2010, l'assemblée générale a approuvé les comptes annuels 2009 avec un résultat excédentaire de +34.25 €. Ce résultat sera affecté en report à nouveau

4 – Informations relatives au bilan

4-0 Synthèse Bilan Association Siège

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
Immobilisations			Fonds Associatifs av/droit	19 119	
Incorporelles			de reprise		
Immobilisations Corporelles	19 119	22 009	Réserves	95 009	95 009
Immobilisations Financières	15	15	Report à nouveau	-86 253	-86 287
Total 1	19 134	22 024	Résultat de l'Exercice	-99	34
Stocks et en-cours			Total 1	27 776	8 756
Créances			Fonds dédiés	14 595	36 604
Disponibilités	23 237	23 336			
Total 2	23 237	23 336	Total 2	14 595	36 604
Total général	42 371	45 360	Total général	42 371	45 360

4-0-1 Immobilisations corporelles – Antériorité 2007

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice précédent sont :

- Installations générales sur construction : 13 279,44 €
- Mobilier : 15 619,82 €

Bancs de chapelle

Ces immobilisations sont amorties sur le mode linéaire pour une durée de 10 ans.

4-0-2 Fonds Associatifs avec droit de reprise

Les fonds dédiés affectés à un objet social ont été transférés au compte Legs et Donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition.
Le legs affecté au besoin de la chapelle a une valeur initiale de 28 899,26 €
La part de Legs inscrits au résultat de l'exercice s'élève au 31/12/2010 à 9 779,61 €

4-0-3 Fonds dédiés

Fonds dédiés sur investissement d'actif :

- Fonds sur dons manuels restant à affecter :

11 860,37 €

- Fonds sur legs restant à affecter :

2 734,65 €

4-1 Bilan Actif (Etablissement)

4-1-1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

> Logiciel – Sage Compta Evolution Réseau – 3 ans : 1 865,76 €

4-1-2 Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels anti-virus	Linéaire	1 an
Logiciels autres	Linéaire	3 ans

4-1-3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

> Installations générales sur construction : 196 546,15 €

- Climatisation – 10 ans : 117 141,41 €
- Vidéosurveillance – 10 ans : 25 669,23 €
- Eclairage – 10 ans : 44 183,98 €
- Faux plafonds – 10 ans : 9 551,53 €

> Matériels et Outillages : 27 744,17 €

- Autoclave – 5 ans : 5 196,27 €
- 12 bips Appel Malade - 3 ans : 2 832,13 €
- Barres parallèles – 5 ans : 1 269,06 €
- 4 chariots distribution – 3 ans : 9 790,70 €
- Fautuill de pesée – 5 ans : 2 789,28 €
- Armoire froide – 5 ans : 2 897,91 €
- Dotation Outillage – 5 ans : 1 883,40 €
- Armoire électrique mobile – 5 ans : 1 085,42 €

> Agencement et Aménagement divers : 14 032,81 €

- Etagères / Rayonnage – 10 ans : 818,25 €
- Mobilhome – 3 ans : 3 400,00 €
- Films Solaires – 3 ans : 2 199,09 €
- Stores extérieurs – 10 ans : 7 615,47 €

> Matériel de bureau et Informatique – 3 ans : 513,08 €

- Ordinateur PC – 3 ans : 513,08 €

Conformément aux recommandations du commissaire aux comptes notifiées sur le rapport de l'année précédente et suite à l'avis n°2007-05 du 04 mai 2007 du CNC relatif à l'application des règles comptables notamment sur la comptabilisation des immobilisations par composants et de leur durée de vie, la construction a été décomposée et amorties comme suit :

4-1-4a Immobilisations par composants – Amortissements dérogatoires

La déclaration d'achèvement des travaux de la construction a été établie en date du 29 octobre 1997.

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	par composants
Installations générales	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel et Outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et infor.	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

4-1-4 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

>	Mobilier :	599,19 €
>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Casiers Vestiaires – 10 ans : 	599,19 €
>	Immobilisations en cours :	71 214,78 €
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Honoraire Architecte Chantier Local : 2 990,00 € ▪ Engagement Local : 37 897,65 € ▪ Engagement Terrassement : 19 985,16 € ▪ Faux plafonds 10 341,97 € 	

4-1-4b Amortissements dérogatoires – Projection sur 5 ans

Type Immobilisation	VNC au 01/01/07	Durée Initiale	Durée par Composants	amortir au 01/01/07	Dotation AMT	Dotation AMT linéaire autorisée	dotagatoire 2010
Gros Oeuvres	1 917 212,17	30 ans	50 ans	40,25 ans	94 706,23	94 706,23	-47 073,63
Second Oeuvres	468 326,12	30 ans	20 ans	10,25 ans	23 126,99	23 126,99	22 563,36
Eianchêtil	77 174,62	30 ans	15 ans	5,25 ans	14 699,93	3 811,05	10 888,88
Chauffage Plomberie	455 528,51	30 ans	15 ans	5,25 ans	86 767,34	22 495,01	64 272,33
Electricité	354 651,28	30 ans	15 ans	5,25 ans	67 552,62	17 513,47	50 039,15
Ascenseurs	62 288,53	30 ans	15 ans	5,25 ans	11 864,48	3 075,95	8 788,53
Aménagement Intérieur	334 682,86	30 ans	20 ans	10,25 ans	32 651,99	16 527,38	16 124,61
Total	3 669 864,09				306 859,31	181 256,08	125 603,23

Type Immobilisation	Mode AMT	Durée	2010	2011	2012	2013
Gros Oeuvres	autorisés	30	94 706,23	94 706,23	94 706,23	94 706,23
retirés		50	47 632,60	47 632,60	47 632,60	47 632,60
dérogatoires			-47 073,63	-47 073,63	-47 073,63	-47 073,63
Second Oeuvres	autorisés	30	23 126,99	23 126,99	23 126,99	23 126,99
retirés		20	45 690,35	45 690,35	45 690,35	45 690,35
dérogatoires			22 563,36	22 563,36	22 563,36	22 563,36
Eianchêtil	autorisés	30	3 811,05	3 811,05	3 811,05	3 811,05
retirés		15	14 699,93	14 699,93	3 674,98	0
dérogatoires			10 888,88	10 888,88	-136,07	-3 811,05
Chauffage Plomberie	autorisés	30	22 495,01	22 495,01	22 495,01	22 495,01
retirés		15	86 767,34	86 767,34	21 691,83	0
dérogatoires			64 272,33	64 272,33	-803,18	-22 495,01
Electricité	autorisés	30	17 513,47	17 513,47	17 513,47	17 513,47
retirés		15	67 552,62	67 552,62	16 888,16	0
dérogatoires			50 039,15	50 039,15	-625,31	-17 513,47
Ascenseurs	autorisés	30	3 075,95	3 075,95	3 075,95	3 075,95
retirés		15	11 864,48	11 864,48	2 966,12	0
dérogatoires			8 788,53	8 788,53	-109,83	-3 075,95
Aménagement Intérieur	autorisés	30	16 527,38	16 527,38	16 527,38	16 527,38
retirés		20	32 651,99	32 651,99	32 651,99	32 651,99
dérogatoires			16 124,61	16 124,61	16 124,61	16 124,61
Total	autorisés	30	181 256,08	181 256,08	181 256,08	181 256,08
retirés		20	306 859,31	306 859,31	171 196,03	125 974,94
dérogatoires			125 603,23	125 603,23	-10 060,05	-55 281,14
cumulés			502 413,68	628 016,91	617 956,86	562 675,72
						507 394,58

4-1-5 Immobilisations financières

➤ Prêts / Participation à l'effort de construction : 56 873,98 €

4-1-6 Actif circulant - Stock

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

4-1-7 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.
 La créance de l'Etat relative à la prise en charge des frais de séjours dans le cadre d'une décision d'aide sociale ou d'allocation personnalisée à l'autonomie s'élève au 31/12/10 à : 196 555,94 € - valeur 2009 : 179 214,77 €

4-1-8 Produits à recevoir

➤ Remboursement du plan de formation par l'organisme paritaire : 18 867,51 €

➤ Indemnités de prévoyance à recevoir : 3 922,62 €

➤ Aide sur contrats particuliers : 1 000,00 €

4-1-9 Charges constatées d'avance

Ces charges comprennent la partie de 2011 des assurances et de différents contrats de maintenance ou abonnements pour un total de 14 510,99 €

4-2 Bilan Passif (Etablissement)

4-2-1 Subventions d'investissements, composition, méthode d'amortissement

Subventions d'investissements de biens non renouvelables

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montants
08/97	ORGANIC	Travaux (construction)	45 734,71
08/97	Conseil Général	Travaux (construction)	4 19 997,04

Ces subventions, correspondant à des biens considérés comme non renouvelables par l'association, ne sont pas réintégrées au compte de résultat.

Subventions d'investissements de biens renouvelables :

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montants	Mode	Durée	Amortissements
02/2004	Conseil Général	Climatisation	13 800,00	Linéaire	10 ans	1 380,00
2009	CPAM / ARS	Groupe électrogène	54 291,00	Linéaire	10 ans	5 117,45
12/2009	CARSAT SUD EST	Lits médicalisés	15 000,00	Linéaire	5 ans	3 000,00

4-2-2 Réserves

N - 1	Dotation	Reprise	N
	20 408,49		20 408,49
	64 207,31		64 207,31

Excédent affecté à l'investissement

Réserve de trésorerie

Excédents affectés à l'investissement :

La réglementation prévoit que les produits financiers dégagés par l'établissement fassent l'objet d'une provision réglementée rentrant dans le cadre d'investissements ou d'un projet social. La dotation allouée au titre de l'exercice est de 3 363,77 euros. Le montant initialement affecté au compte 194 a été réaffecté au compte 106.

Cette provision sera affectée dans son utilisation et son échéance par le Conseil d'administration qui décidera de la nature des projets sociaux à adopter.

4-2-3 Provisions réglées

N - 1	Dotation	Reprise	N
376 810,45	125 603,23	0,00	502 413,68

Amortissements dérogatoires

4-2-4 Provisions pour risques et Charges

N - 1	Dotation	Reprise	N
33 099,00	3 671,00		36 770,00

Provision pour indemnité de départ à la retraite

4-2-5 Dettes : Emprunts financiers – Classement par échéance

	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Banque Patatine 200 000 euros 03/07 – 5 ans – 3,55% variable	49 611,14	42 433,25	7 177,89	
Crédit Mutuel 120 000 euros 07/08 – 5 ans – 4,95% fixe	63 700,16	24 540,25	39 159,91	
Crédit Mutuel 200 000 euros 07/10 – 5 ans – 3,80% fixe	147 130,23	39 068,19	108 062,04	
Banque Martin Maurel 140 000 euros 12/09 – 5 ans – 3,80% fixe	114 083,31	26 918,85	87 164,46	
Banque Martin Maurel 250 000 euros 12/10 – 8 ans – 3,20% fixe	250 000,00	26 819,23	127 627,12	95 553,65
GRAM Sud Est 724 512 euros 10/97 – 20 ans – 0%	217 353,23	36 225,55	144 902,13	36 225,55
GRAM Sud Est 31 792 euros 10/97 – 15 ans – 0%	4 238,66	2 119,35	2 119,35	
Cie des Filles de la Charité 2 439 184 euros 04/97 – 20 ans – 0%	762 245,23	121 959,20	487 836,80	152 449,00
TOTAL	1 608 361,96	320 083,86	1 004 049,70	284 228,20

4-2-6 Dettes : Emprunts financiers – Remboursement sur l'exercice

Organismes Prêteurs	Date	Durée	Capital	Capital fin N-1	Intérêts dus N-1	Rembourse ment N	Intérêts de l'année N
Congrégation	1997	20	2 439 184	884 204		121 959	
GRAM Construction	1997	20	724 512	253 579		36 225	
GRAM Equipements	1997	15	31 792	6 358		2 119	
Palatine	2007	5	200 000	91 110	2 473	41 499	1 678
Credit Mutuel	2008	5	120 000	87 057	7 938	23 357	3 784
Credit Mutuel	2009	5	200 000	184 744	16 846	37 614	6 370
Banque Martin Maurel	2009	5	140 000	140 000	13 942	25 917	4 872
Banque Martin Maurel	2010	8	250 000		37 900		2 192
Total			4 105 488	1 647 052	79 098	288 690	18 896

Au cours de l'exercice, le taux variable appliqué à l'emprunt conclu avec la banque Palatine était fixé entre 2.05% à 2.55%.

4-2-7 Autres dettes financières

Dépôts de garantie versés à l'entrée par le résident :
Situation au 31/12/10 : 15 640 €.

4-2-8 Etat des dépôts des hébergés

Le montant des fonds déposés ou laissés à la disposition des résidents hébergés s'élève à 8 677.69 € au 31/12/09 repartis comme suit :

- Fonds à reverser au titre de l'argent de poche : 2 950.17 €
- Fonds reçus ou déposés par le résident : 532.85 €

4-2-9 Etat des créances et dettes aux organismes publics

L'établissement, habilité à recevoir des bénéficiaires à l'aide sociale, la situation des créances et des dettes aux organismes d'état, des départements ou des collectivités publiques est la suivante au 31/12/10 :

4-2-9-1 Créances des organismes publics

Departements	N-1	N	Objet	Montant
Var	21	22	Frais de séjour	115 300,16
Bouches du Rhône	2	3	Frais de séjour	17 270,10
Alpes Maritimes	2	1	Frais de séjour	12 055,68
Corse	1	1	Frais de séjour	10 281,92
Drôme		1	Frais de séjour	6 267,04
Gard		1	Frais de séjour	7 288,84
Hérault	3	2	Frais de séjour	11 236,88
Isère	1	1	Frais de séjour	11 236,88
Paris	1	1	Frais de séjour	5 618,44
TOTAL	31	33		196 555,94

Le nombre de résidents bénéficiaires à l'aide sociale représente 34,02% de la capacité totale (31,95% en 2009).

Les sommes prises en charge par les départements au titre des frais de séjour et de la dépendance pour les bénéficiaires à l'aide sociale et aux droits à l'APA perçus directement pas l'établissement s'élèvent à 793 876,74 € auxquelles s'ajoute la dotation globale dépendance pour 204 165,36 € pour l'exercice 2010. La part de financement des conseils généraux représente 39,74% de la tarification annuelle (répartition : Var : 528 598,72 € ; Autres départements : 265 278,02 €) contre 34,78% en 2009.

4-2-9-2 Dettes auprès des organismes publics

Departements	N-1	N	Objet	Montant
Var	21	20	Rev. Des ressources	81 934,53
Bouches du Rhône	2	3	Rev. Des ressources	18 024,78
Alpes Maritimes	2	1	Rev. Des ressources	1 519,47
Corse		1	Rev. Des ressources	6 390,58
Drôme		1	Rev. Des ressources	6 405,18
Hérault	3	2	Rev. Des ressources	2 596,69
Isère	1	1	Rev. Des ressources	2 838,03
TOTAL 1	31	29		119 709,26

4-2-10 Fonds à engager sur ressources affectées

Répartition des Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement :

	N - 1	Dotation	Reprise	N
Fonds pour remplacement	3 708,33	3 708,33		0,00
Fonds pour canicule	7 779,61	4 206,38		3 573,23
Fonds pour dispositifs médicaux	15 000,00	3 000,00		12 000,00
Total Fonds pour subventions section Soins	26 487,94	0	10 914,71	15 573,23

Fonds dédiés sur dispositifs médicaux :

Par arrêté du 19 mai 2008, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales a alloué un crédit au titre des dispositifs médicaux applicables au 01 août 2008. Ce fonds a été engagé dans l'acquisition de lits médicalisés à répartir sur 5 ans par réintégration d'une reprise de 3 000 € par an en compensation de la charge d'amortissements.

4-2-11 Produits constatés d'avance

Néant

5 – Engagements

5-1 Convention tripartite

Cet engagement est conclu pour 5 ans à compter du 01 novembre 2003. Il inclut notamment la formation (A.M.P ou aide-soignant) de 8 agents de soins. A ce jour, 5 salariés ont obtenu leur diplôme ; 1 a quitté l'établissement. En 2006, la DASS a accepté de prendre en financement un agent de soins en cours de formation diplômante.

Par courrier du 03 juillet 2007 adressé au Conseil Général du Var et la D.D.A.S.S. du Var, nous avons sollicité un report de deux mois pour fixer le terme de la convention au 31 décembre 2008. L'établissement reste en attente d'une décision des autorités de tutelles.

Le renouvellement de la convention tripartite a été déposé le 31 octobre 2008 pour la période 2009-2013. A la date de la clôture de l'exercice 2009, aucun des financeurs n'a fait part de leur réponse. Ces derniers accusent un retard de deux ans dans le traitement des dossiers.

5-2 Engagement pris en matière de retraite

Le montant de l'engagement calculé selon la méthode actuarielle préconisée, en tenant compte de la répartition par sexe, du taux de mortalité, du taux de rotation de départ s'élève à 92 679 € hors charges.

Il a été proposé pour l'exercice 2009 et suivants un nouveau mode d'enregistrement de la provision : seul l'engagement relatif aux départs probables sur les 10 années suivants la clôture sera comptabilisé dans le bilan. Il est à noter que l'établissement devra intégrer dans ses calculs, lors de la liquidation, les charges sociales associées (au taux approximatif de 52%).

Le montant de l'engagement comptabilisé au 31/12/2010 est de 36 770 € hors charges sociales.

5-3 Droit Individuel à la formation

Depuis le 01 mai 2004, l'employeur est tenu d'informer le salarié de ses droits individuels à la formation. L'engagement en matière de la prise en charge de la rémunération si le salarié effectue sa formation hors temps de travail est estimé à 23 968 €. Ce montant a été comptabilisé dans les comptes. Le volume d'heures engagé utilisable au 31/12/10 est de 5709 heures.

Le bris informatique survenu en Juin 2008 a fait naître une procédure de responsabilité contre le fournisseur. Une déclaration d'assurance a été déposée et une position de refus ou d'engagement a été notifiée, de part et d'autre, par un rapport établi par chaque partie. Un recours est actuellement engagé par l'assureur de l'établissement. Les charges engagées sur ce sinistre sont entièrement comptabilisées mais restent en attente de paiement pour 1994.33 €.

5-6 Procédures / Litiges en cours

Néant

5-5 Engagement bancaire

Biens	Fournisseurs	Type	Durée initiale	Durée versée dans l'année	Durée restante	Engagements
Photocopieurs	RICOH	Credit	60 mois	13 697.15	17 trimestres	63 742.01
Photocopieur	XEROX	Location	63 mois	Rachat du contrat le 06/05/2010 pour 22 391.99 euros maintenance incluse		
TOTAL						63 742.01

5-4 Contrat de crédit bail ou location longue durée

6 - Bilan Social

Effectif en personnes Physiques au		2008		2009		2010	
31/12/n		31/12/n-1		31/12/n-2		31/12/n-3	
CDI Temps Plein	H	11	21	10	23	10	30
CDI Temps Partiel	H	1	25	1	29	1	27
CCD hors remplacement							
CEC							
CIE							
C. Profession. / Apprenti		1	1	1	1	1	1
CAE			4	1	5	2	12
Total		12	52	13	59	13	71
Total Effectif		64	72	72	84	84	84
Effectif en ETP au 31/12/n		2008		2009		2010	
H		H		H		H	
F		F		F		F	
11.34		45.89		11.5		50.44	
dont contrats Aides et Apprentis		4.09		1.00		4.57	
Effectif moyen ETP hors contrats aides		53.14		56.37		62.67	
Embauches en cdi		4		4		8	
Départs		5		4		4	
démision		3		1		2	
Rupture Essai par l'employeur							
Licenciement/ Rupture Convent.		1/1		0/2		0/2	
Retraite volontaire				1			
Moyenne Age au 31/12		44.37		42.90		42.42	
Ancienneté moyenne au 31/12		7		7.6		6.86	
Absentéisme		2008		2009		2010	
Effectif		Effectif		Effectif		Effectif	
Jours		Jours		Jours		Jours	
44		753		41		767	
Maladie		2		2		1	
Longue Maladie (LM)		2		2		1	
Maternité		2		1		2	
Accident du Travail		11		8		14	
Total		59		52		70	
Durée moyenne en jours		23.0		26.9		23.8	
Durée moyenne en jours (hors LM)		16.5		22.5		21.9	

7 – Plan Senior

	2008		2009		2010	
	Effectif	Heures	Effectif	Heures	Effectif	Heures
Formation	2	37				
Ouvriers	50	1351	46	971	21	252
Employés	3	131	3	77	3	112
Agents de Maîtrise	5	200	5	256	5	175
Cadres	60	1719	54	1304	29	539
Total						
Droit au DIF	2008	3993	2009	4730	2010	5709
Droit acquis en heures						
Autres Formations	Effectif	Heures	Effectif	Heures	Effectif	Heures
Formation diplômante					2	968
Contrat de Professionnalisation	1	98	0	0	0	0
Seniors	2008		2009		2010	
Effectif ETP Salariés >= 55 ans	ND		12.60		12.85	
% salariés >= 55 ans	ND		22.05%		20.50%	

Le 26 novembre 2009, il a été signé un Plan d'Action sur la gestion des seniors dans l'établissement adressé aux instances administratives.

L'engagement a été pris de maintenir le taux d'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus qui était de 23.04% de l'effectif au 31/12/2008.

Les domaines d'actions présentés sont :

- le recrutement des salariés âgés dans l'entreprise,
- l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles,
- l'amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité,
- le développement des compétences et des qualifications et accès à la formation,
- l'aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite,
- la transmission des savoirs et des compétences et développement du tutorat.

Le plan a été présenté aux représentants du personnel et conclu pour 3 ans avec un rapport annuel. Il est applicable au 01 janvier 2010.

Une procédure de rescrit auprès de la préfecture de la région Provence Alpes Cote d'Azur.

Association Sainte Catherine Labouré

Analyse Financière

Comptes Annuels Etablissement et consolidés

au 31 décembre 2010

7-1 Etablissement :

7-1-1 Fonds de roulement

Le fonds de roulement se présente comme suit :

EMPLOIS	2008	2009	2010	RESSOURCES	2008	2009	2010
EMPLOIS STABLES (en valeur nette comptable)				RESSOURCES STABLES			
Immobilisations Incorporelles	5	7	7	5 Apports	2395	2395	2395
Immobilisations Corporelles	3886	3854	3854	3838 Réserves	20	20	85
Immobilisations Financières	43	50	57	57 Report à nouveau	-123	-276	-401
	3933	3911	3911	3900 CAPITAUX PROPRES	2140	2014	1920
				Subvention Investissements	7	70	60
				Provisions réglementées	251	377	502
				Fonds Dédies / Investissements	57	61	37
				Provisions pour charges	31	33	37
				Dettes financières	1560	1662	1624
TOTAL EMPLOIS STABLES	3933	3911	3911	TOTAL RESSOURCES STABLES	4046	4217	4143
Fonds Roulement Négatif				Fonds Roulement Positif	112	307	243

7-1-2 Besoins en fonds de roulement d'exploitation

EMPLOIS	2008	2009	2010	RESSOURCES	2008	2009	2010
ACTIF CIRCULANT D'EXPLOITATION (hors comptes résidents)				DETTES D'EXPLOITATION			
Stocks	20	25	25	Fournisseurs (hors dettes exceptionnelles) et comptes liés	79	124	100
Avances et Acomptes Fournisseurs	0	20	0	0 Dettes fiscales et sociales	372	408	470
Clients	3	5	3	3 Autres dettes (1)	31	47	40
Collectivités Publiques	155	179	197	Fonds dédiés / Fonction Expl.	40	26	16
Autres Créances	19	7	25	25 Produits constatés d'avance	8	1	1
Charges constatées d'avance	10	11	15	15 Excédent Financement d'Exploitation	531	606	625
TOTAL ACTIF CIRCULANT	207	247	266	TOTAL DETTES EXPLOITATION	531	606	625
Besoin de Fonds de roulement				Excédent Financement d'Exploitation	324	358	360

7-1-3 Trésorerie d'exploitation

EMPLOIS	2008	2009	2010	RESSOURCES	2008	2009	2010
TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (hors comptes résidents)				ELEMENTS HORS EXPLOITATION			
Valeur Mobilière de Placement	206	208	210	comptes liés	32	4	74
Banque Compte Courant	180	365	387	Avance Exceptionnelle Siège			
Banque Livret	81	78	77				
Caisse	1	1	2				
Comptes à Court Terme							
TOTAL TRÉSORERIE BILAN	468	651	676	TOTAL DETTES EXPLOITATION	32	4	74
TRÉSORERIE POSITIVE	436	648	603	TRÉSORERIE NEGATIVE			

7-1-4 Trésorerie des comptes de Résidents à l'aide sociale

EMPLOIS	2008	2009	2010	RESSOURCES	2008	2009	2010
ACTIF CIRCULANT RESIDENTS				DETTES RESIDENTS			
Valeur Mobilière de Placement				Dettes Paires	72	73	125
Banque Compte Courant	5			Dépôt à reverser	3	3	3
Banque Livret				Comptes dépôts Résidents	22	6	1
Banque Cpte Aide Sociale	72	93		Fonds trouvés non récupérés	1		
Banque Cpte Dépôt Résidents	22	6	1				
Créance / Résidents AS			8				
TOTAL TRESORERIE RESIDENTS	98	99	129	TOTAL DETTES RESIDENTS	98	82	129
Total Général	4707	4909	4971	Total Général	4707	4909	4971

Après contrôle du cabinet de commissariat aux comptes et à leur demande, deux comptes bancaires ont été ouverts afin d'isoler les flux de trésorerie associés aux comptes dépôts des résidents et les flux de trésorerie associés aux ressources des résidents perçues directement dans le cadre de la prise en charge Aide Sociale.

7-2 Siège :

7-2-1 Fonds de roulement, besoins et trésorerie

La situation se présente comme suit :

EMPLOIS	2008	2009	2010	RESSOURCES	2008	2009	2010
EMPLOIS STABLES				RESSOURCES STABLES			
(en valeurs nettes comptables)							
Immobilisations Incorporelles	25	22	19	Fonds associés	19	95	95
Immobilisations Corporelles				Reserves	19	95	95
Immobilisations Financières				Report à nouveau		-86	-86
				Résultat			
				CAPITAUX PROPRES		9	8
				Fonds dédiés		39	37
				Dettes financières			15
TOTAL EMPLOIS STABLES	25	22	19	TOTAL RESSOURCES STABLES	48	45	42
Fonds Roulement Négatif				Fonds Roulement Positif	23	23	23
ACTIF CIRCULANT				DETTES			
D'EXPLOITATION				D'EXPLOITATION			
Stocks				Fournisseurs			
Avances et Acomptes Frs				Dettes fiscales et sociales			
Clients				Autres dettes			
Collectivités Publiques				Produits constatés			
Autres Créances				d'avance			
Charges constatées d'avance				TOTAL DETTES			
TOTAL ACTIF CIRCULANT				EXPLOITATION			
Besoin de Fonds de roulement				d'Exploitation			
Excédent Financement							
TRESORERIE D'EXPLOITATION				ELEMENT HORS EXPLOITATION			
Valeur Mobilière de Placement	23	23	23	Frs dettes exceptionnelles			
Banque Compte Courant				Siège			
Banque Livret				Avance Exceptionnelle			
Caisse				TOTAL DETTES			
TOTAL TRESORERIE BILAN	23	23	23	EXPLOITATION			
TRESORERIE POSITIVE	23	23	23	TRESORERIE NEGATIVE			

7-3 Tableaux Annexes Etablissement

7-3-1 Tableau des Immobilisations (Etablissement)

Immobilisations	Valeur brute	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Sorties	Poste à Virement	Poste à brute Fin d'exercice
-----------------	--------------	------------------	--------------	----------	---------	------------------	------------------------------

Immobilisations incorporelles :
Frais d'établissement

Total I							
Autres Immobilisations incorporelles	36 402	1 866	1 866	1 085	1 085		37 183
Total II	36 402	1 866	1 866	1 085	1 085		37 183

Immobilisations corporelles :
Terrains
Constructions
Installations Techniques, Mat. Outillages
Autres immobilisations corporelles
Immobilisations corporelles en cours
Avances et Acomptes

Total III	7 207 482	310 649	310 649	13 215	13 215		7 504 916
Immobilisations Financières :							
Participations							
Créances rattachées à des Participations							
Autres titres Immobilisés							
Prêts et aut. Immobilisations financières	49 568	7 306	7 306				56 874
Total IV	49 568	7 306	7 306			0	56 874

Total Général	7 293 452	319 821	319 821	14 300	14 300		7 598 973
---------------	-----------	---------	---------	--------	--------	--	-----------

7-3-2 Tableau des Amortissements (Etablissement)

Amortissements	Amortissements	Augmentations	Diminutions	Amortissements
d'exercice	d'exercice			
Fin d'exercice	Début			

Immobilisations incorporelles :

Frais d'établissement

Total I	Autres immobilisations incorporelles	Total II
	29 093	29 093
	1 085	1 085
	32 000	32 000

Immobilisations corporelles :

Constructions	Installations Techniques, Mat. Outillages	Autres immobilisations corporelles	Total III	Total Général
2 582 388	240 300	531 111	3 353 799	3 382 892
241 422	28 629	56 545	326 596	330 588
	1 323	11 892	13 215	14 300
2 823 810	267 606	575 764	3 667 180	3 699 180

Situation des charges à répartir :

Charges à répartir	Début Exercice	Augmentations	Amortissements	Fin Exercice
Néant	Néant			

7-3-3 资产负债表中的准备金和储备金 (续)

Nature des Provisions	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------------------	------------------	-----------	----------	----------------

Reserves				
Reserve pour Investissement	64 207			64 207
Reserve de Trésorerie	20 408			20 408
Reserve de compensation				
Autres Reserves				

Total Reserves	20 408	64 207		84 615
Provisions réglementées				
Reserve de Trésorerie				
Diff. Sur réalisations éléments Actif				
Excédents régimes particuliers				
Pro. réglementées / Fonds dédiés	60 844		60 844	0
Pro. réglementées / AMT Dérogatoires	376 810	125 603		502 413
Total I	437 654	125 603	60 844	502 413

Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour grosses réparations				
Autres Provisions pour risques et charges	33 099	3 671		36 770
Total II	33 099	3 671		36 770

Provisions pour dépréciation				
Sur Immobilisations incorporelles				
Sur Immobilisations corporelles				
Sur Immobilisations financières				
Sur Stocks et en cours	1 263		1 263	0
Sur Comptes clients				
Sur Fonds à engager / ressources	26 488		10 915	15 573
Autres Provisions pour dépréciation				
Total III	27 751	0	12 178	15 573

Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total IV				

Total Général	518 912	193 481	73 022	639 371
Dont dotations et reprises :				
- exploitation		3 671		
- financières				
- exceptionnelles		125 603		

7-3-4 Etat des Créances et des Dettes (Etablissement)

Créances	Montant Brut	Degré de Liquidité d'Actif	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	56 873		
Autres Immobilisations Financières			
Actif Circulant			
Redevables et comptes rattachés	196 556	196 556	
Clients et comptes rattachés	10 705	10 705	
Autres créances	25 395	25 395	
Charges constatées d'avance	14 511	14 511	
TOTAL	304 040	247 167	56 873
(1) Montant au cours de l'exercice :			
- Prêts accordés	7 306		
- Remboursements obtenus			

Dettes	Montant Brut	Degré de Liquidité d'Actif	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts obligataires (1)			
Emprunts (1) et dettes Ets Crédit (2)	624 525	159 780	369 192
Emprunts et dettes financ. Divers (1)	983 837	160 304	634 858
Fournisseurs et comptes rattachés	100 062	100 062	
Dettes sociales et Fiscales	595 365	595 365	
Dettes sur Immob. Et cptes rattachés	73 660	73 660	
Autres dettes	55 191	55 191	
Dépôts des hébergés	19 123	19 123	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	2 451 763	1 163 485	1 004 050
(1) au cours de l'exercice :			
- Emprunts souscrits	250 000		
- Emprunts remboursés	288 690		
(2) dont à 2 ans aux maximum			
dont à plus de 2 ans à l'origine			

Immobiliations	Valeur brute	Acquisitions	Cessions	Virement	Poste à Poste	d'exercice
	brute			à		
	Début					
	d'exercice					

Immobiliations incorporelles :

Frais d'établissement

Total I						
Autres immobilisations incorporelles	36 402	1 866	1 085			37 183
Total II	36 402	1 866	1 085			37 183

Immobiliations corporelles :

Terrains	15 905					15 905
Constructions	6 100 327	196 546				6 296 873
Installations Techniques, Mat. Outillages	312 523	27 744	1 323			338 944
Autres immobilisations corporelles	807 625	15 145	11 892			810 878
Immobilisations corporelles en cours	0	71 214				71 214
Avances et Acomptes						
Total III	7 236 381	310 649	13 215			7 533 814

Immobiliations Financières :

Participations	15					15
Créances rattachées à des Participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et aut. Immobilisations financières	49 568	7 306				56 874
Total IV	49 583	7 306	0			56 889
Total Général	7 322 366	319 821	14 300			7 627 887

7-4 Tableaux Annexes Consolidés

7-4-1 Tableau des Immobilisations (consolidés)

7-4-2 Tableau des Amortissements (consolidés)

Amortissements	Amortissements		Amortissements	Fin d'exercice
	Amortissements	Diminutions		
Immobilisations	Début	Augmentations	Amortissements	

Immobilisations incorporelles :

Frais d'établissement

Total I	Total II		Total III	
	29 093	3 992	1 085	32 000
Autres immobilisations incorporelles	29 093	3 992	1 085	32 000

Immobilisations corporelles :

Constructions	Installations Techniques, Mat. Outillages	Autres immobilisations corporelles	Total III		Total Général	
			3 360 687	329 486	13 215	3 676 958
2 585 981	242 750	58 107	3 360 687	329 486	13 215	3 676 958
240 300	28 629	11 892	534 406	58 107	11 892	580 621
2 828 731	267 606	2 828 731	3 389 781	333 478	14 300	3 708 959

Situation des charges à répartir :

Charges à répartir	Début Exercice		Fin Exercice	
	Augmentations	Amortissements	Augmentations	Amortissements
Néant				

7-4-3 Tableau des Provisions et Réserves (consolidés)

Nature des Provisions	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Réserves				
Réserves pour Investissement	20 408	64 207		64 207
Réserves de Trésorerie	20 408			20 408
Réserves de compensation				95 009
Autres Réserves	95 009			95 009
Total Réserves	115 417	64 207		179 624
Provisions réglées				
Réserves de Trésorerie				
Diff. Sur réalisations éléments Actif				
Excédents régimes particuliers				
Prov. réglées / Fonds dédiés	97 448		82 853	14 595
Prov. Réglementées / AMT Dérogatoires	376 810	125 603		502 413
Total I	474 258	125 603	82 853	517 008
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour grosses réparations				
Autres Provisions pour risques et charges	33 099	3 671		36 770
Total II	33 099	3 671		36 770
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur Immobilisations financières				
Sur Stocks et en cours	1 263		1 263	0
Sur Comptes clients				
Sur Fonds à engager / ressources	26 488		10 915	15 573
Autres Provisions pour dépréciation				
Total III	27 751	0	12 178	15 573
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
Total IV				
Total Général	650 525	193 481	95 031	748 975
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		3 671		
- financières				
- exceptionnelles		125 603		

7-4-4 Etat des Créances et des Dettes (consolidés)

Créances	Montant Brut	Degré de Liquidité d'Actif	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	15	15	
Prêts (1)	56 873		
Autres Immobilisations Financières			
Actif Circulant			
Redevables et comptes rattachés	196 556	196 556	
Clients et comptes rattachés	10 705	10 705	
Autres créances	25 395	25 395	
Charges constatées d'avance	14 511	14 511	
TOTAL	304 055	247 182	56 873
(1) Montant au cours de l'exercice :			
- Prêts accordés	7 306		
- Remboursements obtenus			

Dettes	Montant Brut	Degré de Liquidité d'Actif	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunts obligataires (1)			
Emprunts (1) et dettes Ets Crédit (2)	624 525	159 780	369 192
Emprunts et dettes financ. Divers (1)	983 837	160 304	634 858
Fournisseurs et comptes rattachés	100 062	100 062	
Dettes sociales et Fiscales	595 365	595 365	
Dettes sur Immob. Etcptes rattachés	73 660	73 660	
Autres dettes	55 191	55 191	
Dépôts des hébergés	19 123	19 123	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	2 451 763	1 163 485	1 004 050
(1) au cours de l'exercice :			
- Emprunts souscrits	250 000		
- Emprunts remboursés	288 690		
(2) dont à 2 ans aux maximum			
dont à plus de 2 ans à l'origine			